



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Accidents

Question écrite n° 65395

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre de la défense quel a été, par département, le nombre d'accidents de la circulation constatés par la gendarmerie en 1990 et 1991. Il lui demande de préciser, pour ces accidents, le nombre de victimes et leur répartition : tués, blessés graves et blessés légers.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre de victimes des accidents de la circulation routière constatés par la gendarmerie sur la partie du territoire qui relève de sa compétence fait l'objet de la répartition suivante. Cette statistique doit être bien évidemment complétée des données similaires recueillies par les services de police notamment en milieu urbain. Voir tableau dans le JO no 04 (année 1993). ANNÉE 1991 Voir tableau dans le JO no 04 (année 1993).

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65395

Rubrique : Circulation routière

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5595